



1	Conteneur en acier galvanisé
2	Parois en structure nervurée, profil trapézoïdal
3	Porte simple vantail
4	Bac de rétention homologué en acier galvanisé à chaud
5	Caillebotis amovibles en acier galvanisé avec une charge admissible de 1 t/m <sup>2</sup>
6	ventilation naturelle assurée par le sous-bassement perforé
7	Porte 1 vantail, largeur 1294 mm, hauteur 1996 mm, ouverture à 180°
8	Poignées de porte intérieure et extérieure (fonction anti-panique), serrure à clé, 3 clés fournies
9	Gouttières intégrées pour écoulement des eaux pluviales
10	Toit avec résistance de 125 kg/m <sup>2</sup>
11	Conteneurs livrés complètement montés

Désignation	Dimensions en cm						Volume de rétention +/-	Surface au sol en m2	Poids en kg	Position porte	Référence
	a	b	c	a1	b1	c1					
PHYTO SRC 1.1 N	235	92	234	215	83	205	300	2	240	sur la longueur	10339
PHYTO SRC 2.1 N	235	195	234	215	187	205	630	5	440	sur la longueur	10341
PHYTO SRC 3.1 N	299	235	234	290	215	205	1 000	7	650	sur la largeur	10346

<b>CONTENEUR SÉCURISÉ VENTILÉ (SPÉCIALEMENT DÉDIÉ AU STOCKAGE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES EN EXTÉRIEUR)</b>	
<b>Matériaux employés</b>	Conteneur en acier - Bac de rétention homologué en acier galvanisé
<b>Épaisseur matière</b>	Épaisseur acier 3 mm pour le bac de rétention
<b>Produits admissibles</b>	Produits phytosanitaires, huiles et lubrifiants, produits non corrosifs
<b>Charge maxi conteneur</b>	Caillebotis amovibles en acier galvanisé avec une charge admissible de 1 t/m <sup>2</sup> - Charge maxi par étagère : 200 kg - Résistance du toit : 125 kg/m <sup>2</sup>
<b>Stockage</b>	A l'intérieur ou à l'extérieur
<b>Manipulable en charge</b>	Non, manutention à vide par chariot élévateur

#### Conseils d'utilisation

- Installer le conteneur sur une surface plane et bétonnée.
- Lors de l'implantation, il est recommandé pour le stockage de produits dont le point éclair est inférieur à 55 ° C de respecter une distance de sécurité avec tous locaux.
- Mettre à proximité du conteneur un extincteur à poudre.
- Ne pas mettre de solutions chimiques incompatibles directement au contact de l'acier galvanisé.
- Vérifier périodiquement l'étanchéité des bacs de rétention.
- Utiliser le porte-document de la porte pour indiquer les numéros de téléphone d'urgence (pompiers, centre anti-poison).
- Ne jamais déplacer le local lorsqu'il est plein

#### Contraintes réglementaires à respecter

Le local doit être éloigné :

- Des habitations (plus de 15 mètres)
- Des cours d'eau (plus de 35 mètres)
- Des lignes électriques
- Des stocks de produits alimentaires
- Des cultures sensibles
- Des zones de concentration de personnes